

L'État conclut un accord pour renforcer le capital d'Eurolysine, sécuriser l'avenir du site et préserver la souveraineté alimentaire européenne

5.6.2026 - | DGCCRF

À l'occasion du déplacement de Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, sur le site d'Eurolysine à Amiens, l'État et le groupe Avril ont annoncé un accord pour renforcer le capital d'Eurolysine à hauteur de 70 millions d'euros, financée à 55 % par Avril et à 45 % par l'État, afin de sécuriser durablement l'avenir du site et de préserver la souveraineté alimentaire européenne.

Cette opération permet d'accompagner le développement du seul producteur européen d'acides aminés par fermentation destinés à l'alimentation animale. Elle s'inscrit dans la continuité de la reprise du site par le groupe Avril en 2024, déjà soutenue par le fonds SPI géré par Bpifrance.

Les produits fabriqués sur le site, notamment la lysine, le tryptophane et la valine, sont essentiels aux filières européennes d'élevage. Leur production contribue à sécuriser les approvisionnements stratégiques de l'agriculture européenne et à renforcer son autonomie.

Dans un contexte de fortes tensions sur les marchés mondiaux, marqué par des pratiques de dumping agressives, Eurolysine constitue aujourd'hui la dernière capacité de production européenne sur plusieurs de ces produits. L'intervention conjointe de l'État et d'Avril vise à préserver cette activité industrielle unique en Europe, ainsi que les emplois et les savoir-faire associés.

La France poursuivra son action auprès de la Commission européenne afin que les instruments de défense commerciale soient pleinement mobilisés lorsque les conditions le justifient. Elle poursuivra également ses travaux visant à garantir la conformité, la qualité et la sécurité des produits mis sur le marché européen.

Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : « Dans un monde où les dépendances sont des fragilités, nous faisons le choix de la souveraineté. En soutenant Eurolysine, l'État protège une activité essentielle à notre agriculture, à notre industrie et à l'autonomie stratégique de l'Europe. »

Contacts presse :

Cabinet de Sébastien Martin : presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : presse.bercy@finances.gouv.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/letat-conclut-un-accord-pour-renforcer-le-capital-deurolysine-securer-lavenir-du-site-et-preserver-la-souverainete-alimentaire-europeenne>